



PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 23 juin 2023

Une aide pour préparer les concours de la fonction publique

Lancement de la campagne bourses Talents 2023-2024

Les bourses Talents est un dispositif d'appui essentiel pour l'égal accès à l'emploi public. Ainsi, les bourses Talents permettent de soutenir financièrement les candidats, issus de milieux modestes, dans la préparation de concours de la fonction publique de catégorie A ou B ou à un emploi de magistrat.

Les bourses Talents recouvrent deux dispositifs distincts :

- **Les bourses Talents « Prépas Talents »** destinées aux étudiants suivant un cursus « Prépas Talents », proposés par certaines écoles de service public et par certains établissements publics d'enseignement supérieur. Le montant de cette bourse est de 4 000 €. Pour les demandes de bourses « Prépas Talents », les candidats retenus seront suivis par leurs responsables pédagogiques pour l'obtention de la bourse.
- **Les bourses Talents de droit commun** accordées aux personnes préparant un concours en dehors d'une « Prépa Talents ». Les bénéficiaires de cette bourse sont sélectionnés sous conditions de ressources, de mérite et de motivation. Le montant de la bourse est de 2 000 €. Pour les demandes de bourses talents de droit commun, les candidats peuvent déposer leur dossier complet sur le site demarches-simplifiees.fr. **À La Réunion, 30 bourses Talents de droit commun seront distribuées** aux personnes préparant un concours de catégorie A ou B de la fonction publique.

Vous avez jusqu'au 15 septembre pour faire votre demande de bourses Talents.

Les candidats devront prêter la plus grande attention à la validité des pièces présentées dès le dépôt du dossier : carte identité, déclaration d'impôts, diplômes, CV, inscription à une préparation concours...

Pour les candidats inscrits dans une formation à distance, une attention particulière sera portée au remplissage de la charte tutorat jointe.

Retrouvez plus d'informations sur les bourses Talents sur le [portail de la fonction publique](https://portail.fonction-publique.gouv.fr) ainsi que sur la [FAQ bourses Talents](#).

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>